

TROPHEE INTER COMITES AURA

Phase qualificative par zone

Jour 1 - 3 ou 4 décembre 2022

Jour 2 - 25 ou 26 février 2023

Jour 3 - 1^{er} ou 2 avril 2023

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	19 novembre 2022
Clôture des inscriptions des équipiers :	A la discrétion des comités
Publication des départs :	A la discrétion des comités

Conditions de participation

Pour les Comités

Chaque comité Départemental ou Territorial peut inscrire une équipe mixte composée de 6 à 9 jeunes des catégories U10.

L'inscription d'équipes interdépartementales est acceptée après validation par la Ligue.

L'équipe doit-être composée à minima de 2 Poucets et de 2 U8.

Il n'y a pas d'obligation d'avoir de filles dans la composition de l'équipe mais la présence de filles sera valorisée dans les résultats des matchs.

Pour les joueurs

- Poucets (nés en 2013 et 2014).
- U10 (nés en 2013 et après).
- U8 (nés en 2015 et après).

Le joueur doit être licencié dans un club du département, avec une licence active et un certificat médical enregistré. Il n'y a pas de limitation d'index mais le drapeau jaune est recommandé.

Forme de jeu

3 doublettes ou triplettes / 9 trous / match play par séquence (« flag ») de 3 trous.

- 1 match U8, en formule scramble, repères VII (orange)
- 1 match U10, en formule greensome, repères VI (violet)
- 1 match Poucets, en formule greensome, repères VI (violet)

Un « flag » est une séquence de match sur 3 trous. Possibilité de substituer un des 2 joueurs au sein d'une tripléte après chaque flag joué. L'équipier(e) qui ne joue pas peut endosser le rôle de caddy.

Marquage des points :

- 1 point par flag gagné.
- 0,5 point par flag partagé.

9 flags (3 x 3) par rencontre « Comité vs Comité » = 9 points à partager + BONUS de 1 point si 2 filles ont joué au minimum un flag dans l'équipe.

Rencontres par zone

La phase qualificative de matchs par zone s'organisera en deux poules :

- Zone OUEST : Pays d'Auvergne, Loire, Haute-Loire, Drôme-Ardèche, Rhône
- Zone EST : Ain, Isère, Savoie, Haute Savoie

Départage pour le classement final par zone (OUEST et EST)

- Nombre de rencontres gagnées.
- Plus grand nombre de points sur les confrontations directes.
- Plus grand de points au classement de la zone lors des rencontres.
- Plus grand nombre de trous gagnés dans les confrontations directes
- Plus grand nombre de trous gagnés lors des rencontres.

Organisation

A la charge des comités de chaque zone de s'organiser ensemble pour trouver les golfs d'accueil et mener à terme l'ensemble des matchs, suivant la préconisation du calendrier prévu.

Le calendrier des matchs de chaque zone devra être communiqué à la ligue pour validation au plus tard le **samedi 19 novembre 2022**.

Le tableau des résultats devra être communiqué après chaque rencontre.

→ [Télécharger la carte de pointage des scores](#)

→ [Télécharger le tableau automatisé pour les résultats](#)

Finale

22 avril 2023 – Golf de la Commanderie

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 14 avril**

Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 14 avril**

Conditions de participation

Voir « Phase qualificative par zone ».

Forme de jeu

Voir « Phase qualificative par zone ».

Organisation

Matin

Rencontres « Comité vs Comité », pour détermination des places finales du TICAURA.

Les matchs seront déterminés en fonction des classements établis au préalable par zone (OUEST et EST) à l'issue de la phase de rencontres inter-comités, entre novembre et mi-avril :

- Pour le titre : les 1^{er} de chaque zone.
- Pour le 3^{ème} place : les 2^{ème} de chaque zone.
- Pour la 5^{ème} place : les 3^{ème} de chaque zone.
- Pour la 7^{ème} place : les 4^{ème} de chaque zone.

Le départ (en shotgun) est prévu à 10h.

Après-midi

Organisation d'une rencontre type Ryder Cup opposant les jeunes des deux zones (OUEST et EST).

Les formules de jeu et les distances pourront être aménagées.

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités.

Droits d'engagement : 120€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.

L'inscription des joueurs de chaque équipe, pour la phase finale, se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet ([cliquer ici](#)). Ce tableau doit impérativement parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription des équipiers.

Chaque Comité doit OBLIGATOIREMENT identifier 2 « suiveurs officiels de partie » sur le tableau d'inscription.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

Seul un jeune inscrit au tableau des équipiers est autorisé à caddeyer.

La présence de 2 suiveurs de partie par Comité est obligatoire. Un malus de 1 point sera appliqué sur le cumul des points de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve.